

Sabine NAGEL, Conseillère municipale

Groupe Ensemble pour Bondoufle

23, rue Napoléon Bonaparte

91070 BONDOUFLE

sabine.nagel@orange.fr

À Monsieur Michel BISSON, Président de GPS

À Monsieur Jean Hartz, Vice-président, maire de Bondoufle

Agglomération Grand Paris Sud

500, Place des Champs Élysées, BP62

91054 EVRY-COURCOURONNES

Bondoufle, le 22 août 2024

Objet : Implantation illicite de gens du voyage sur le parc du Grand Parc – mise en conformité et réparations des dégradations

Monsieur le Président,
Monsieur le Maire,

Comme vous le savez, du 9 au 21 août 2024 un nombre important de véhicules et caravanes de gens du voyage s'est installé au Grand Parc, plus précisément sur l'espace vert paysagé dans lequel se situe le plus gros point de jeux du quartier (et de la ville). Pour la première fois, la localisation n'est ni un parking ni un espace à l'abandon, mais une zone de vie aménagée, entretenue et fréquentée, au pied des résidences. En outre, ce ne sont pas seulement des branchements publics qui ont été utilisés mais cette fois aussi des branchements privés, électriques en particulier. L'évacuation s'est déroulée 12 jours plus tard. Les habitants ont manifesté un mécontentement compréhensible face à cette situation, sans comprendre ce qui leur semblait être de l'inaction ou de l'indifférence des « autorités ».

Sur ce sujet sensible et difficile, loin de toute exploitation politicienne, notre préoccupation commune en tant qu'élus locaux est de protéger les habitants et leur cadre de vie dans le respect des règles, le respect de chacun et la promotion du vivre ensemble. Nous ne pouvons pas laisser se développer un tel sentiment d'abandon des riverains, déboussolés par ces intrusions sous leurs fenêtres.

Autre exemple, outre les campements fréquents dans nos zones d'activités (rue Gustave Eiffel en ce moment par exemple), le nouveau parking ajouté en urgence (et avec peu de réflexion, en totale imperméabilisation du sol, 100% goudronné) au bout de la rue Josette Poirson, n'a pas pu bénéficier longtemps aux habitants du Grand Parc, presque aussitôt envahi de caravanes. Monsieur le maire, vous avez vous-même à plusieurs reprises fait état du nouveau camping de notre ville... Depuis, ce parking goudronné est tout bonnement condamné... au mépris du réel besoin de stationnement dans le quartier. Un autre épisode alimentant le sentiment d'abandon, d'autant plus que quelques caravanes y stationnent durablement malgré tout.

Je me permets ici de vous transmettre des demandes à très court et à plus long terme.

D'abord les habitants ont subi des nuisances graves du fait de cette installation au sein du quartier :

- Dès le début, il est apparu des déchets et déjections posant un vrai problème de salubrité (photos jointes). Un nettoyage approfondi s'impose, pour éviter la mise en danger de la santé des habitants, des enfants en particulier. Quand ce nettoyage du parc est-il prévu ?
- La particularité, cette fois, vient de ce que les caravanes ont envahi un espace vert paysagé (GPA et société Paule Green) aux plantations récentes et encore fragiles, partie prenante de la zone la plus fréquentée de ce parc, proposant une grande aire de jeux pour enfants et adolescents très utilisée, particulièrement dans cette période estivale. Des habitants du quartier ne partent pas en vacances mais ne peuvent plus accéder au site. Ça n'est pas

tolérable. Le point fort de cette ZAC, le parc de ce nouveau quartier, est en train d'être détérioré. Ce fameux « parc habité », déjà souvent en deçà des promesses initiales, perd toute attractivité dans ce contexte. Ni notre agglomération, ni l'aménageur, ni notre ville ne peuvent s'en satisfaire, une remise en état des plantations et de l'aspect général s'impose tout autant que le nettoyage. Cette « remise en état paysagère » est-elle bien prévue ?

Nous demandons que ces deux opérations soient réalisées au plus vite, sans que les différentes institutions partie prenante ne se renvoient la responsabilité. L'intérêt et les conditions de vie des habitants doivent primer sur toute autre considération. Merci d'avance pour eux.

Le second objet de ce courrier concerne la non-conformité de notre ville à la loi du 5 juillet 2000. Cela fait près de 25 ans que, comme élue municipale, j'entends parler du projet de création d'une aire d'accueil de gens du voyage à Bondoufle, sur différents terrains successifs, afin de satisfaire à nos obligations, et qu'à défaut de cette mise en conformité notre commune voit ses moyens d'actions limités à chaque fois, avec en particulier des délais rallongés, ne pouvant saisir directement le préfet. Or ces installations sont fréquentes.

Le Département dispose d'un schéma départemental d'accueil des GDV, lequel prévoit que notre EPCI Grand Paris Sud réalise une aire familiale à Bondoufle durant la période 2019-2024.

Lors du conseil communautaire du 25 mai 2021, le terrain ayant enfin été trouvé impasse René Lacoste, une délibération a approuvé le programme d'aménagement et son enveloppe financière, a créé l'autorisation de programme et a autorisé la sollicitation par vous, Monsieur le Président, des autorisations administratives et de toutes les subventions dédiées. Nous sommes en août 2024. En 3 ans, le dossier a peu progressé, mais pendant ce temps, les installations illicites, elles, se multiplient. La lenteur interroge. Ainsi, il a fallu 2 ans et demi après la délibération citée pour qu'un permis d'aménager soit délivré par GPS le 16 janvier 2024, après 6 mois de traitement (dépôt le 20 juillet 2023). Et depuis janvier ?

Conformément à la loi NOTRe, notre EPCI a la compétence d'aménager, entretenir et gérer les terrains d'accueil des gens du voyage. Mais il est de la responsabilité des maires (membres du bureau de l'agglomération) dont la commune subit les implantations illicites de veiller à cette mise en conformité de leur ville afin de disposer des moyens d'intervention attendus par les habitants. Cette imbrication des responsabilités m'amène à vous questionner conjointement :

1. Quel est le calendrier de réalisation de l'aire familiale d'accueil impasse René Lacoste ? Il est urgentissime de lever ce point de blocage pour nous mettre enfin en conformité.
2. Cet épisode a accentué les tensions entre les communautés. Nous savons les violences qui peuvent se produire lors de ces installations, un maire de l'Essonne vient malheureusement d'en être victime. Aux antipodes de la proposition du maire de Bondoufle, diffusée sur le Facebook de la ville, de tenir une réunion publique rassemblant celles et ceux qui se sont invektivé (ils n'y viendraient sans doute pas, et nous ne gagnerons rien à déclencher des bagarres), j'aimerais connaître les partenariats dont dispose notre agglomération pour réaliser des médiations entre communautés, et améliorer le dialogue nécessaire avec les gens du voyage. Avons-nous une ou plusieurs associations partenaires et si oui l'une d'elle pourrait-elle venir échanger avec les élus locaux de Bondoufle, commune repérée dans le schéma départemental comme fréquemment touchée par ces implantations illicites ? Une meilleure maîtrise du sujet par chacun.e d'entre nous aiderait sans doute à l'avenir.
3. Ces informations pourraient faire partie de l'ordre du jour du tout prochain conseil municipal de la commune le 29 août. Tous les conseillers municipaux ont besoin de ces informations.

Comptant sur votre engagement, et en vous remerciant de votre écoute, recevez, messieurs, mes sincères salutations.

Sabine Nagel

